

LES ENFANTS EN BAS ÂGE RALENTISSENT LA PROGRESSION DU NIVEAU DE VIE

Le niveau de vie progresse au cours de la carrière professionnelle mais la vie familiale limite son développement. Ainsi, s'il croît de 50% entre le début (18-29 ans) et la fin (45-64 ans) de la vie active, le niveau de vie médian des familles est toujours plus bas que celui des ménages sans enfant. L'âge des parents à l'arrivée du 1^{er} enfant, mais aussi la structure du ménage et l'âge des enfants jouent un rôle prépondérant. C'est en effet avant quatre ans que les enfants ont le plus d'impact sur l'activité professionnelle, ce qui restreint d'autant les ressources financières.

Dans le canton de Vaud, le niveau de vie médian s'élève à 56 300 francs par an (soit 4690 francs par mois) en 2016. Cela signifie que la moitié des ménages vaudois a un niveau de vie inférieur à ce montant et l'autre moitié, un niveau de vie supérieur. Le niveau de vie est mesuré par le potentiel de consommation équivalent. Cet indicateur rend compte des moyens financiers dont disposent les ménages pour subvenir à leurs besoins en considérant l'ensemble de leurs revenus, une fraction de leur fortune et en ôtant une partie de leurs dépenses obligatoires (cotisations sociales, impôts, primes d'assurance-maladie et pensions alimentaires versées). Afin de pouvoir comparer des ménages de tailles différentes, on utilise une échelle d'équivalence pour représenter le montant dont disposerait un ménage s'il était composé d'une personne (voir définitions et méthodologie en dernière page).

LES COUPLES SANS ENFANT ONT LE NIVEAU DE VIE LE PLUS ÉLEVÉ

Avec un niveau de vie médian supérieur de près de 20% à celui de l'ensemble des

ménages, ce sont les couples sans enfant qui ont le niveau de vie le plus élevé [F1]. Les familles (ménages avec enfants) disposent au contraire d'une aisance financière inférieure. Le niveau de vie tend en outre à diminuer avec le nombre d'enfants en raison de l'augmentation des besoins et de la diminution des taux d'activité. Ainsi, le niveau de vie médian des couples avec 3 enfants et plus (51 500 francs) est inférieur à la médiane (56 300 francs). Les couples ont toutefois un niveau de vie médian supérieur à celui des ménages d'une personne et ce sont les familles monoparentales qui connaissent les situations les plus précaires [F3]. Les familles monoparentales avec un ou deux enfants (la très grande majorité des cas) ont un niveau de vie médian inférieur de plus de 15% à celui de l'ensemble des ménages. A noter, en outre, que la proportion de familles monoparentales augmente avec l'âge des enfants. En effet, moins d'une famille sur 10 est monoparentale lorsqu'elle compte un enfant de moins de 4 ans; cette part dépasse les 20% dans le cas où il y a un enfant âgé entre 12 et 15 ans.

1-4 les enfants en bas âge ralentissent la progression du niveau de vie

www.stat.vd.ch/BDSEV

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Abonnement: CHF 49.–

Responsable de publication: Gilles Imhof

Responsable d'édition: Amélie de Flaugergues

Rédaction: Benjamin Gay

Mise en page: Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

Si l'augmentation du nombre d'enfants induit une baisse du niveau de vie en termes financiers, les familles les plus nombreuses (couples avec 3 enfants et plus) présentent des situations plus hétérogènes. Il y a en effet dans cette catégorie à la fois des ménages plutôt précaires et des ménages comparativement très aisés par rapport à l'ensemble de la population.

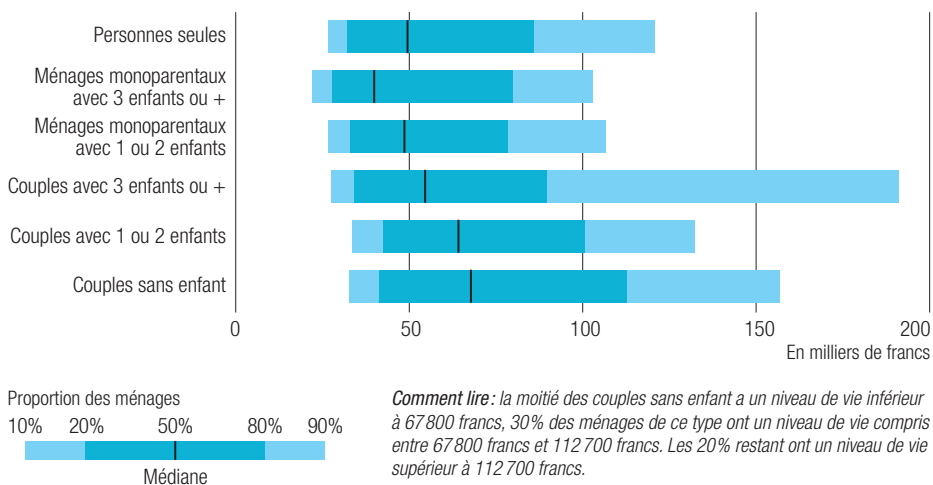
DÉPART DU DOMICILE PARENTAL

Entre 18 et 29 ans, de nombreux jeunes vivent encore au domicile parental. Les ménages de cette tranche d'âges¹ sont donc relativement peu fréquents [F4], mais c'est le début de la vie professionnelle et par conséquent, la prise d'indépendance. Le nombre de familles est donc également très faible. Leur niveau de vie (42 600 francs) est inférieur d'un quart à celui de la population dans son ensemble [F2].

CARRIÈRE PROFESSIONNELLE ET VIE FAMILIALE SE DÉVELOPPENT EN PARALLÈLE

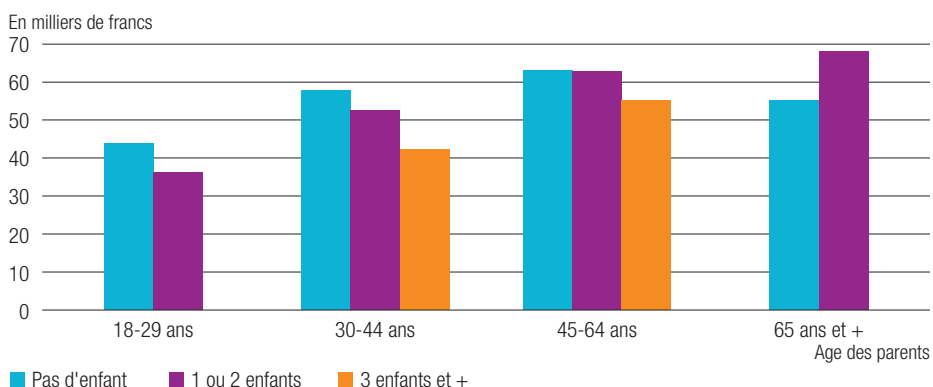
Dans la tranche d'âges des 30 à 44 ans, la carrière professionnelle mais aussi la vie familiale se développent. Les familles sont légèrement plus nombreuses que les ménages sans enfant. Elles représentent d'ailleurs plus d'un tiers de l'ensemble des familles. La progression dans la carrière professionnelle se traduit par une augmentation des revenus qui permet un accroissement sensible du niveau de vie par rapport à la tranche d'âges précédente (+27%). L'arrivée d'enfants tend toutefois à limiter ce développement. Les possibilités d'activités professionnelles pour les parents sont en effet moindres (baisse du temps de travail notamment) et les charges à couvrir augmentent.

[F1] DISTRIBUTION DU NIVEAU DE VIE¹, SELON LE TYPE DE MÉNAGE, VAUD, 2016



¹ Potentiel de consommation équivalent (PCE) médian.

[F2] NIVEAU DE VIE¹ SELON LE NOMBRE D'ENFANTS, VAUD, 2016



¹ Potentiel de consommation équivalent (PCE) médian.

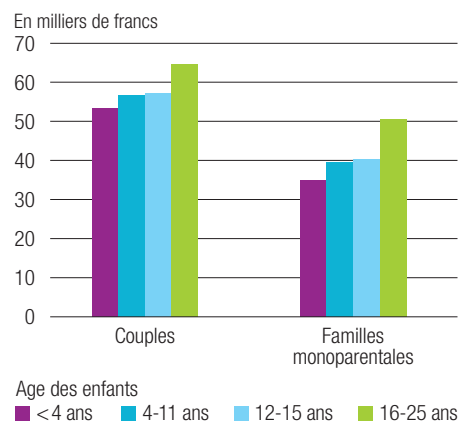
INDÉPENDANCE DES ENFANTS ET SITUATION FINANCIÈRE

Les ménages dont la personne de référence est âgée de 45 à 64 ans représentent 40% du total des ménages et un peu plus de la moitié des familles. La situation financière continue de progresser pour atteindre 62 200 francs (+15% par rapport à la tranche précédente). En effet, la carrière professionnelle se développe et la fortune s'accroît. Malgré le fait qu'un ménage sur deux a des enfants, l'activité professionnelle des parents est de moins en moins limitée car les enfants sont plus autonomes. Le niveau de vie est quasi-similaire pour les familles avec un ou deux enfants que pour les ménages sans enfant, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors.

APRÈS 65 ANS, LES ENFANTS SONT UNE EXCEPTION

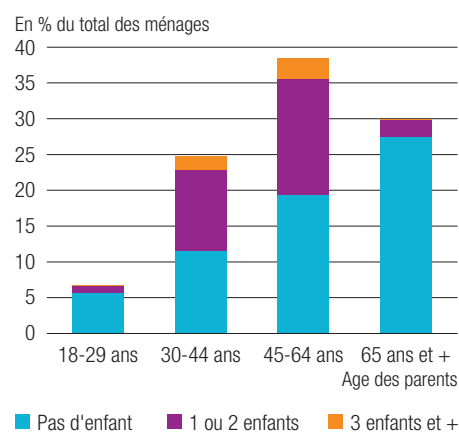
Dès le passage des 65 ans, les ménages sont la plupart du temps composés de

[F3] NIVEAU DE VIE¹ SELON LE TYPE DE MÉNAGE ET L'ÂGE DES ENFANTS, VAUD, 2016



¹ Potentiel de consommation équivalent (PCE) médian.

[F4] STRUCTURE DES MÉNAGES, VAUD, 2016



retraités. Leur niveau de vie est en léger recul par rapport à la tranche d'âges précédente (environ 10%) et très proche du niveau de vie médian de la population dans son ensemble. Les enfants sont une exception (moins de 10% des ménages) et ceux-ci sont presque exclusivement de jeunes adultes (entre 16 et 25 ans) [F6]. Les familles sont concentrées parmi les ménages les plus jeunes de cette classe alors que les ménages sans enfant sont plus âgés. De plus, le niveau de vie ayant tendance à baisser avec l'âge, ce sont d'ailleurs ces ménages avec enfants qui ont la meilleure santé financière de cette tranche d'âges.

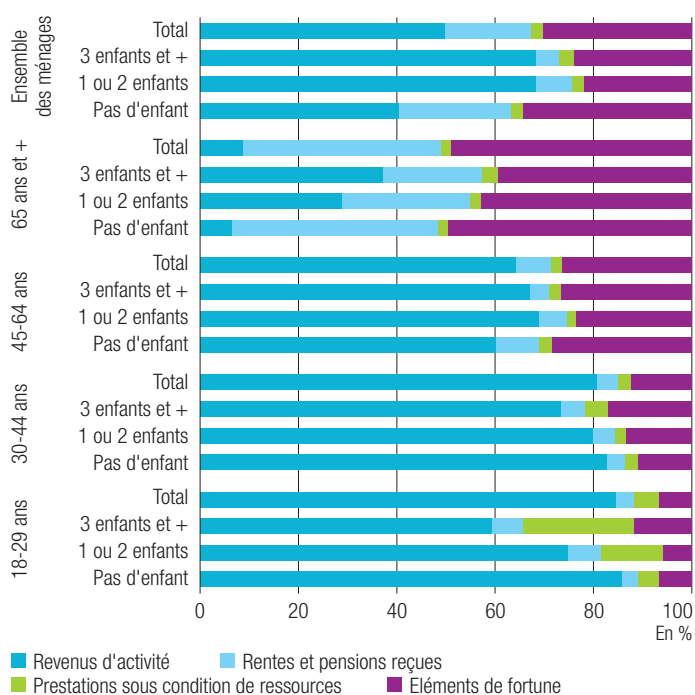
REVENU D'ACTIVITÉ: 85% DU REVENU DES 18-29 ANS

Les revenus d'activité représentent le principal apport financier. Ils sont sensiblement plus importants chez les jeunes adultes (18-29 ans) où ils constituent 85% des apports que pour les ménages de la classe 45-64 ans pour lesquels plus du quart du niveau de vie est lié à la fortune [F5]. Cette fortune s'est notamment développée par l'épargne accumulée au cours de la carrière professionnelle. Les revenus d'activité sont très minoritaires chez les 65 ans et plus. Les éléments issus du capital (rentes et pensions reçues ainsi que les éléments de fortune) jouent en effet un rôle prépondérant avec un total cumulé qui approche les 90%. Lorsque des enfants sont encore présents, les revenus d'activité sont généralement plus importants. Ces ménages étant généralement proches des 65 ans, ils sont plus souvent composés d'actifs.

LES JEUNES ENFANTS ONT L'IMPACT LE PLUS IMPORTANT SUR LE NIVEAU DE VIE

Plus les familles ont eu des enfants jeunes, moins leur niveau de vie est élevé. Par exemple, le niveau de vie des familles âgées de 30 à 44 ans avec un enfant âgé de 16 à 25 ans est inférieur d'un quart à celui des familles du même âge avec un enfant âgé de moins de 4 ans [F7]. Cette tendance se constate aussi chez les 18-29 ans.

[F5] SOURCES DE REVENUS SELON LE TYPE DE MÉNAGE, VAUD, 2016



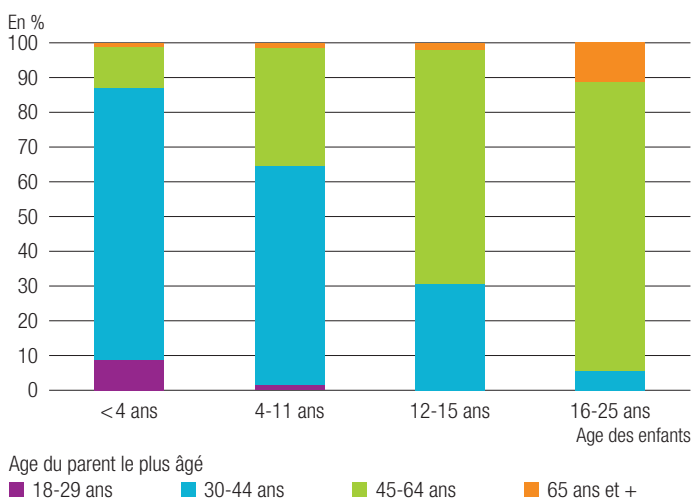
Toutefois, cette dynamique ne s'observe pas lorsque les enfants sont très jeunes. En effet, le niveau de vie des ménages de 30 à 44 ans et de celui des 45 à 64 ans avec un enfant de moins de 4 ans est identique alors que l'on s'attendrait à une progression. Cela s'explique notamment par l'impact plus important sur l'activité professionnelle au début de la vie de l'enfant. De plus, chez les familles plus âgées (45-64 ans), la progression du niveau de vie lorsque les enfants sont âgés de 4 à 11 ans est sensible. Cela tend à confirmer que les parents tendent à diminuer leur taux d'activité lorsque les enfants sont en bas âge. En outre, l'impact sur l'activité professionnelle est plus faible une fois que les enfants sont scolarisés. Les familles avec un enfant de 16 ans à 25 ans se distinguent par un niveau de vie nettement supérieur à celui des autres ménages avec enfants. Cela s'explique par deux facteurs principaux. D'une part, certains de ces jeunes adultes ont un revenu qui participe au niveau de vie du ménage. D'autre part, ces jeunes prennent progressivement leur indépendance.

¹ On considère l'âge de la personne la plus âgée du ménage. Si trois générations sont présentes (enfant(s), parent(s) et grand(s)-parent(s)), on considère le parent le plus âgé.

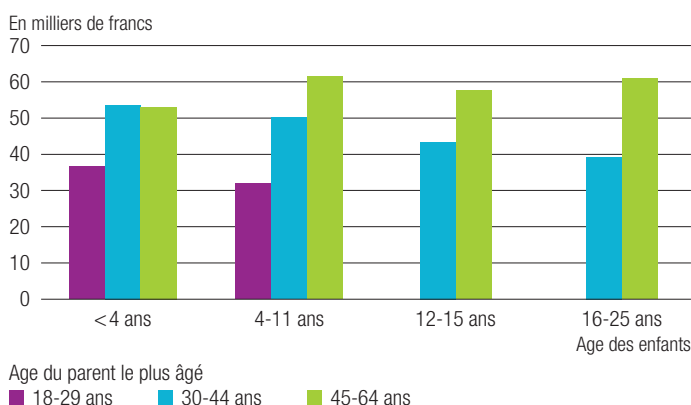
Source des données: STATVD.



[F6] ÂGE DES ENFANTS SELON L'ÂGE DES PARENTS, VAUD, 2016



[F7] NIVEAU DE VIE' SELON L'ÂGE DES ENFANTS, VAUD, 2016



¹ Potentiel de consommation équivalent (PCE) médian.

Définitions et méthodologie

L'unité statistique utilisée dans cet article est le ménage, soit l'ensemble des personnes qui partagent un même logement. Le type de ménage est déterminé en fonction des données administratives (notamment l'âge et le sexe) des personnes qui le composent. Pour les indicateurs financiers, l'ensemble des revenus et de la fortune des individus qui composent le ménage sont sommés et considérés comme communs à l'ensemble du ménage.

La statistique prend en compte l'ensemble des résidents vaudois présents au 31 décembre de l'année étudiée. Les personnes imposées à la source (essentiellement les étrangers présents depuis moins de 5 ans sur le territoire suisse) sont exclus de la statistique, faute de données sur leurs revenus. La présence d'un ou de plusieurs individus imposés à la source dans un ménage entraîne son exclusion de la statistique. De même, les personnes vivant en ménage collectif (EMS, prison, internat...) sont aussi exclues de la statistique.

Quantiles: pour établir les quantiles, les ménages sont classés par ordre croissant selon la dimension étudiée. On divise ensuite la population en groupes de taille égale. Par exemple, les quintiles divisent la population en cinq groupes (chaque groupe comprend 20 % de la population).

Types de revenu:

- Revenus d'activité: revenus issus d'une activité professionnelle, salariée ou indépendante.
- Revenus de transfert: rentes AI, rentes vieillesse (1^{er}, 2^e, 3^e pilier), pensions alimentaires ainsi que prestations sous condition de ressources (notamment revenu d'insertion, subsides à l'assurance-maladie et prestations complémentaires AVS/AI).
- Revenus de fortune: revenus de la fortune mobilière (intérêts et rendements des titres) et de la fortune immobilière (loyers).
- Revenu disponible: il correspond au revenu brut (soit l'addition des revenus d'activité, de transfert et de fortune) duquel on soustrait les dépenses de transfert obligatoires (soit les cotisations aux assurances sociales, les impôts, les primes d'assurance-maladie de base et les pensions alimentaires versées).

Fortune nette: addition des fortunes immobilière et mobilière desquelles sont soustraites les dettes.

Éléments de fortune: addition des revenus de fortune et du quinzième de la fortune nette, fraction correspondant aux normes du revenu déterminant unifié.

Potentiel de consommation: addition du revenu disponible et du quinzième de la fortune nette.

Potentiel de consommation équivalent: adaptation du potentiel de consommation d'un ménage, en fonction de sa taille et de sa composition, pour le faire correspondre au potentiel de consommation dont disposerait ce même ménage s'il était composé d'une personne seule. On tient alors compte du nombre de personnes et des possibilités d'économie d'échelle au sein d'un ménage (certains équipements peuvent être partagés par exemple). Pour ce faire, on utilise l'échelle d'équivalence de l'OCDE pour calculer le coefficient de correction qui sera utilisé pour diviser le potentiel de consommation (1 pour le premier adulte; 0,5 pour les autres membres du ménage âgé de plus de 14 ans; 0,3 pour les moins de 14 ans).

Exemple: soit un ménage de 2 adultes, 1 enfant de 16 ans et 1 enfant de 12 ans avec un revenu disponible de 80 000 francs et une fortune nette de 100 000 francs.

Son coefficient d'équivalence se calcule comme suit: 1 (premier adulte) + 0,5 (second adulte) + 0,5 (enfant de 16 ans) + 0,3 (enfant de 12 ans) = 2,3.

Son potentiel de consommation équivalent s'élève à $(80\,000 + 100\,000/15)/2,3$ soit 37 681 francs.

CALCUL DU POTENTIEL DE CONSOMMATION ÉQUIVALENT

Revenu disponible
43 000 fr.
Fortune nette
10 000 fr.



Personne seule
Coefficient d'équivalence 1,0

Potentiel de
consommation
équivalent
 $\frac{43\,000 + 10\,000/15}{1,0}$
= 43 667 fr.

Revenu disponible
65 000 fr.
Fortune nette
0 fr.



Couple sans enfant
Coefficient d'équivalence 1,5

Potentiel de
consommation
équivalent
 $\frac{65\,000}{1,5}$
= 43 333 fr.

Revenu disponible
90 000 fr.
Fortune nette
30 000 fr.



Couple avec 2 enfants (moins de 14 ans)
Coefficient d'équivalence 2,1

Potentiel de
consommation
équivalent
 $\frac{90\,000 + 30\,000/15}{2,1}$
= 43 810 fr.

Comment lire: malgré un revenu disponible variant entre 43 000 et 90 000 francs et une fortune nette variant entre 0 et 30 000 francs, le potentiel de consommation équivalent permet de conclure que ces trois ménages ont un niveau de vie sensiblement identique.

Les données utilisées dans cet article sont issues de la base de données socio-économique vaudoise (BDSEV). Cette base apparie des données anonymisées issues de plusieurs sources administratives (notamment des données civiles, fiscales ainsi que des informations issues des prestations sous condition de ressources). Ces appariements permettent une description plus fine des caractéristiques socio-économiques des Vaudois et en particulier en ce qui concerne la situation financière.